



Association
des Directeurs
Généraux
des Communautés
de France



Au service de l'Action Publique Territoriale

LE METIER DE FISCALISTE TERRITORIAL
ADGCF – Délégation Aquitaine
CDC de Montesquieu – Martillac (33)
9 janvier 2014



Accompagner la professionnalisation des cadres confirmés des secteurs public et privé à la gestion de la ressource fiscale locale

UN CONTEXTE QUI OBLIGE A S'APPROPRIER LA MATIERE FISCALE

- Les crises économique, des finances publiques et bancaire s'inscrivent dans la durée
 - L'absence de croissance soutenue accélère les effets de ciseaux des comptes publics locaux (baisse de la CVAE)
 - Le secteur public local est invité à participer au redressement des comptes publics (baisse des dotations de l'Etat à compter de 2014)
 - Les ratios de Bâle III rendent le secteur public local moins attractif pour des prêts bancaires (le prêt d'argent est rare et plus cher)
- La révision des valeurs locatives cadastrales actuelles des locaux professionnels, prochainement des locaux d'habitation, doit amener le bloc local à être acteur dans les groupes de travail
- Le consentement à l'impôt est mis à mal tant au niveau national que local (CFE notamment) et aura des répercussions sur l'utilisation du levier fiscal
- **Le reconstitution de l'épargne brute est donc un enjeu central pour l'autofinancement des projets du mandat à venir**

UN CONTEXTE QUI FAVORISE LES INITIATIVES LOCALES

- Les contextes de raréfaction des ressources et de réforme fiscale créent un besoin local d'information fiscale
 - Pour une meilleure connaissance des produits fiscaux issus de la suppression de la taxe professionnelle et du nouveau panier fiscal d'une part; de la réforme de la fiscalité de l'urbanisme d'autre part
 - Pour une bonne compréhension des mécanismes de péréquation horizontale (FPIC) avec la refonte des critères de potentiel fiscal et financier
- La loi de réforme des collectivités locales de 2010 et le mouvement incitatif d'intégration territoriale (fusion, mutualisation) invitent à un renforcement des liens financiers et fiscaux au niveau du bloc local
- **L'élaboration de pactes financiers et fiscaux – avec le rapprochement des politiques fiscales, notamment sur le pouvoir de taux, les choix d'abattement et les logiques de reversement – est une des clés de réussite pour réaliser le projet de territoire**

UN CONTEXTE QUI INVITE A (RE)PENSER L'INGENIERIE TERRITORIALE

- L'engagement partenarial entre le bloc local et les DDFIP est quasi inexistant sur le champ fiscal (confidentialité des données, RGGP et manque de ressources humaines côté Etat)
- La TVA (opérations d'aménagement ou immobilières, subventions notamment) et le FCTVA à repenser dans une logique d'optimisation fiscale
- Le projet d'acte III de la décentralisation encourage – sur le volet droit des sols (SCOT, PLUI, IDS) – un renforcement des liens communes / communauté en matière de fiscalité de l'urbanisme
- la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010 désigne la communauté comme chef de file en matière de mutualisation des services,
- **L'innovation au niveau du bloc local (communauté + communes) doit amener à créer le métier de fiscaliste territorial mutualisé sur le mandat à venir**

Dans un contexte de raréfaction de la ressource et de réformes fiscales directe / indirecte, le travail d'identification, de recensement, de contrôle et de valorisation de l'assiette fiscale est indispensable.

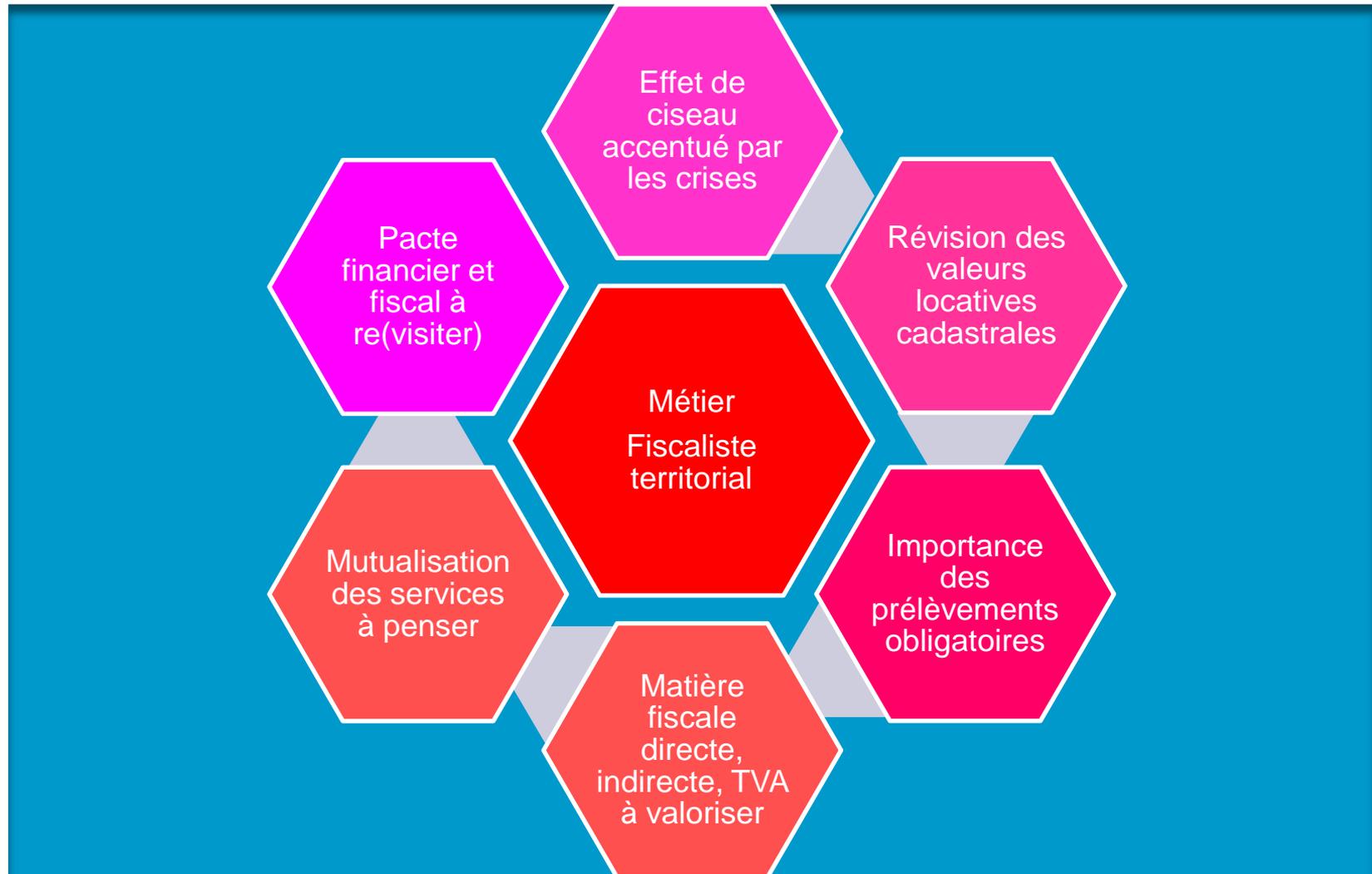
La communauté – en partenariat avec ses communes – doit s'impliquer, impulser et coordonner les démarches au niveau du territoire.

Le métier de fiscaliste territorial est au cœur d'un dispositif innovant et mutualisé.

L'école de la ressource fiscale locale – pensée et fondée par TERRITOIRES RH – vise à accompagner la professionnalisation des cadres publics et privés vers le métier de fiscaliste territorial mutualisé.

Elle s'inscrit dans la formation professionnelle du cadre, soucieux d'acquérir les savoirs, savoirs faire et savoir comment être nécessaires pour :

- Valoriser la matière fiscale au niveau du bloc local
- Optimiser la recette fiscale
- S'assurer du juste rendement du produit fiscal



TERRITOIRES RH

19 allée James Watt

Tour C - 1er étage

33700 Mérignac

T : 05 56 42 34 09 / 06 72 15 90 07

contact@territoires-rh.fr

<http://www.territoires-rh.fr/>